

Annexe A

Ce document fournit des informations clés concernant le programme PEAR+ III pour les organisations intéressées à développer une proposition. Après une présentation des grandes lignes des interventions sectorielles, il donne un aperçu de ce qui est attendu en ce qui concerne l'approche communautaire et la stratégie de résilience pour la paix. Chaque section fournit une description générale des problématiques à aborder ainsi que des approches et/ou des activités potentielles à considérer. Toutefois, cette liste ne doit pas être considérée comme exhaustive et les partenaires potentiels sont encouragés à démontrer leur expérience et leur expertise technique dans une approche spécifique au contexte. Cependant, les partenaires sont encouragés à relier les interventions proposées aux programmes et politiques gouvernementaux et à veiller à ce que les programmes et les approches de l'UNICEF soient appliqués selon les besoins. La dernière section de l'annexe A comprend une brève description de ce qui est attendu en termes de coordination, de suivi et de redevabilité.

La structure de la logique d'intervention PEAR+ III est fournie à l'**Annexe B**. Cela devrait fournir aux organisations intéressées la base nécessaire pour élaborer un programme dans le cadre du PEAR+ III. Le partenaire est encouragé à proposer une série d'indicateurs et d'activités dans le cadre logique d'intervention qui est fourni dans le document du programme.

Secteurs d'intervention

Les organisations intéressées sont invitées à proposer un programme multisectoriel qui favorise l'accès aux services sociaux de base de qualité en tant que véhicule de la consolidation de paix à travers une mise en place ou renforcement des liens intra et intercommunautaire, structurels et institutionnel nécessaires pour atteindre l'objectif du programme (illustré à l'**Annexe B** - logique d'intervention). Le programme devrait démontrer une compréhension approfondie des défis et des opportunités propres au contexte en ce qui concerne l'accès et la qualité des services dans chaque secteur. Un engagement stratégique avec les communautés, les institutions, l'état et les autres intervenants devrait être mise en évidence, surtout dans la mesure de renforcer les capacités d'adresser les moteurs de conflit dans la zone. Une approche communautaire consolidée et renforcée devrait démontrer clairement la capacité d'ancrer l'intervention du programme dans une stratégie de résilience pour la paix, tout en réduisant la vulnérabilité des individus et ménages aux chocs et stress multiples et variables.

La programmation devrait montrer une approche globale pour soutenir les améliorations sectorielles dans:

1. La qualité
2. L'accès
3. La demande
4. La gouvernance

Plus précisément, le programme devrait porter sur les secteurs de services sociaux de base suivants:

Santé

Les analyses des zones de santé de Komanda et Nyakunde révèlent des défis dans le secteur de la santé qui sont similaires de ceux trouvés dans la RDC. La disponibilité de services de qualité, la capacité d'accès à ces services, la demande de services ainsi que la gestion communautaire inclusive des services de santé ont besoin d'un appui. Le programme d'intervention proposé devrait offrir une approche basée sur les systèmes, donc viser à renforcer la structure sanitaire, mise en œuvre à tous les niveaux du système opérationnel de santé (structures de santé, communautés, familles) en coordination avec les niveaux intermédiaires (Division Provinciale de la Santé) et opérationnels (système de santé communautaire).

En considérant les besoins ainsi que les interventions en cours dans la zone, une priorité sur l'amélioration de la nutrition, y compris la prise en charge des malnutris aigus sévères et mise en œuvre de la nutrition à assise communautaire (NAC), afin de mieux adresser la résilience communautaire à travers une meilleure prévention de la malnutrition, devrait être considérée. Avec un accent mis sur le bien être des femmes et des enfants, un appui sur la lutte contre le VIH/SIDA et la prévention de la transmission de la mère à l'enfant en utilisant le protocole Option B+ afin de combler les gaps importants identifiés dans les zones, devrait ressortir dans le programme. La proposition devrait démontrer la capacité de combler les gaps existants et de compléter les activités en cours.

Cet appui devra être soutenu par un paquet d'activités communautaires adressant les goulots liés à la demande de services pour mieux adresser la résilience ce qui servira de plateforme pour les autres interventions. A l'aide d'un objectif axé sur la résilience, les interventions devraient clairement démontrer une complémentarité avec les autres actions en cours, tout en relevant leur contribution à la réduction de la vulnérabilité aux chocs et aux facteurs de stress, y compris les conflits communautaires. Les questions de gouvernance communautaire, et les actions pour promouvoir des comportements propices pour une meilleure demande des services de santé devront aussi être prises en compte. À cette fin, le programme devrait explorer la meilleure façon de soutenir les structures communautaires, y compris le RECOPE, le CODESA et le CAC.

Eau et Assainissement (WASH)

L'approche phare de l'UNICEF visant à contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable et des conditions sanitaires dans les villages et les écoles de la RDC est consolidée dans le programme national Villages et Écoles Assaini (VEA). En collaboration avec les partenaires d'exécution et le gouvernement de la RDC (Ministre de Santé), cette approche apporte un soutien technique et logistique aux acteurs de la zone de santé en fournissant des matériaux pour les points d'eau, la construction de latrines sanitaires et la communication sur le changement de comportement. Ces derniers concentrent leurs efforts autour de meilleures pratiques d'hygiène, et en particulier la promotion du lavage des mains. Les activités menées dans le cadre des programmes des écoles assainies favorisent la participation des écoles et des comités de parents à des questions liées à la construction ainsi qu'à des activités de sensibilisation axées sur l'approche « Enfant pour enfant ».

En s'appuyant sur les leçons apprises lors des programmes de VAE déjà réalisés dans les zones d'interventions, la série d'activités proposée devrait viser à adresser les dynamiques communautaires

qui peuvent contribuer à protéger l'investissement dans les villages/écoles assainis à travers la recertification. Le programme proposé devrait donc se concentrer sur les trois étapes clés de la post-certification: 1.) les processus d'autoévaluation communautaire/enquête CAP 2.) L'élaboration d'un plan pour maintenir l'état ou pour le rattrapage; 3.) Activités axées sur le processus. Un engagement d'accompagnement dans les actions pour des comportements saines, un appui sur les questions de gouvernance communautaire et un appui technique afin d'assurer un rattrapage pour ceux qui ont perdu leur statut sont considérés prioritaires du programme dans la zone. La capacité d'utiliser les activités WASH comme moyen de contribuer à la cohésion sociale et de transformer les conflits doit être démontrée.

Education

Les interventions liées à l'éducation devraient s'appuyer sur l'approche des écoles amies des enfants et à la théorie selon laquelle à travers des opportunités pour apprendre différents comportements, les enfants, les parents et les éducateurs peuvent accroître leur capacité à prévenir et à transformer les conflits et à promouvoir la paix grâce à des relations, des perceptions et des comportements contribuent à la consolidation de la paix. Le rôle et le potentiel des jeunes comme acteurs de paix au sein de leurs écoles, dans leurs ménages et communautés ne doivent pas être négligés, mais plutôt utilisés pour un impact de grande envergure et durable.

Compte tenu de ce qui précède, les activités du programme peuvent porter sur le contenu de l'éducation pour la consolidation de la paix dans des activités telles que: l'inclusion des approches de transformation de conflit non-violent dans l'école et la mise en place des clubs de paix. Des plans d'amélioration de l'environnement scolaire peuvent servir comme moyen de soutenir l'accès et la qualité aux services, tout en renforçant le rôle, les responsabilités et le lien institutionnel des structures communautaires, comme les COPA. C'est-à-dire, les activités des plans peuvent également viser à améliorer l'accès pour tous à une éducation de qualité grâce aux transferts de fonds aux écoles afin de leur permettre de mettre en œuvre leurs propres plans de développement. La gouvernance des écoles d'une manière inclusive et redevable à la communauté et en lien avec l'administration compétente est aussi une composante à considérer. Finalement, le lien avec la composante protection du programme est à développer, en assurant que les plus vulnérables, y compris les enfants associés avec les forces et groupes armés identifiés à travers les systèmes de protection, ont l'accès à un système éducatif afin d'accroître ceux qui sont les plus exposés à des mécanismes de protection et des opportunités qui favorisent la paix et le règlement des conflits dans des manières non-violentes, est considéré comme important. Les propositions sont encouragées à aborder la durabilité de ces actions en proposant des liens et des synergies intra et inter-programme.

Protection

Protection de l'Enfance

Les problématiques du recrutement et de l'utilisation des enfants par les forces et groupes armés, les violences sexuelles et basées sur le genre, les séparations familiales, l'exploitation économique, le défaut d'enregistrement des naissances à l'Etat-civil, les mariages précoces, et l'insuffisance de l'accès aux services sociaux de base ont été identifiés comme étant parmi les plus importants en matière de protection de l'enfance dans l'analyse situationnelle des zones d'intervention proposée. Une situation

des conflits à long-terme a sensiblement affaibli le système étatique pour assurer une meilleure protection de ses populations et de ses biens. Des tissus sociaux ont été également amollis, réduisant la disponibilité et l'efficacité des mécanismes de protection communautaire. L'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, la santé, la justice etc. pourtant essentiels comme moyen de prévention des vulnérabilités et d'expositions aux risques de protection pose d'énormes difficultés. Les mécanismes de prévention de l'exposition des filles et femmes aux violations graves, aux premiers rangs tels que le recrutement, les violences sexuelles et basée sur le genre devraient être améliorés. De même, la réponse donnée aux enfants sortis des forces et groupes armées, survivants de violence sexuelle et autres vulnérables devrait être renforcée, en tenant compte des spécificités de genre, d'âge et de sexe. Les parents, eux-mêmes désœuvrés et peinent à garantir le développement et la survie de leurs enfants, devraient pouvoir bénéficier d'un filet de sécurité et de programmes d'éducation parentale.

L'approche de la protection de l'enfance devrait se focaliser sur une perspective de système de protection en renforçant l'approche communautaire protectrice à travers un système de référence renforcé pour la prise en charge approprié. Ceci devrait considérer un investissement dans : (i) la famille, en particulier les parents, et l'école en tant que principal environnement protecteur ; (ii) les dynamiques communautaires qui suppléent aux interventions des familles lorsque leurs capacités deviennent limitées ou insuffisantes et (iii) les services étatiques de prise en charge, notamment les ministères, divisions et services étatiques ayant les enfants et les femmes dans leurs attributions. La participation des enfants et jeunes dans la stabilisation de leur zone demeure un pilier central de cette approche. Le développement des réseaux des assistant psycho-social et les RECOPE est également important. Les enfants, leurs gardiens, l'État et la communauté devraient donc renforcer leurs capacités, renforcer leur coordination et leur collaboration et avoir un meilleur accès à l'espace et aux forums pour identifier et traiter les abus, l'instabilité et les moteurs des conflits. Les processus de dialogue inclusif peuvent être utilisés pour établir des partenariats avec et entre parents afin de mobiliser des adultes autour de l'objectif de renforcer les systèmes de référence existants, et, de soutenir les parents dans leurs pratiques familiales et parentales. Le dialogue intergénérationnel peut aussi être utilisé pour résoudre progressivement le gap de génération entre les jeunes, les parents et les personnes âgées. L'accent mis sur le soutien des mécanismes de résilience communautaires axés sur l'enfant et la famille peuvent servir comme façon de promouvoir une approche préventive plutôt que réactive aux incidents d'abus.

Protection social et les transferts monétaires

A sa base, les transferts monétaires fournissent un filet de protection aux populations les plus démunies, contribuant à réduire la vulnérabilité économique grâce à l'injection de revenus supplémentaires et à une meilleure résilience aux chocs liés à leur environnement en augmentant l'accès aux services sociaux de base. L'UNICEF a aussi constaté que les transferts monétaires ont un effet positif supplémentaire sur la dynamique des ménages et contribuent à améliorer les relations communautaires.

En considération de ceci, des subventions en espèces inconditionnelles seront offertes au niveau des ménages le plus vulnérable afin d'améliorer leurs résiliences. Une formation de « conditionnement

doux » sur l'utilisation de la trésorerie aux ménages bénéficiaires devrait être considéré dans le plan des transferts.

Notez que le développement de la stratégie et implémentation de cette composante du programme nécessitera une collaboration importante avec l'UNICEF, et plus précisément l'unité de transition, le spécialiste de CASH et la section PSE. A ce stade du processus, il conviendrait de mettre en évidence une stratégie de base, démontrant l'expérience et les capacités du consortium en matière de transferts de fonds et/ou de programmes de protection sociale, surtout lorsqu'ils sont mis en œuvre en collaboration avec les entités gouvernementales. Le partenaire devrait être capable d'implémenter ce composant du programme dans tous les zones d'implémentation de PEAR+.

Approche communautaire participative

Inspirées par le succès des structures «village amis d'enfants» de PEAR+ II, appelées «Chikembe», les propositions PEAR+ III devraient avoir l'intention de promouvoir des forums de dialogues intersectoriels, inclusifs et représentatifs, dans lesquelles des plans d'action communautaire pour la paix et le développement peuvent servir comme cadre pour les interventions du programme. L'objectif de ces forums est d'accroître l'appropriation communautaire de l'intervention, de soutenir les structures techniques et les membres de la communauté à développer les compétences et les capacités pour gérer les risques liés aux conflits et chocs environnementaux et à promouvoir la cohésion sociale afin de créer les conditions sociales propices à la transition vers la stabilité. Le programme ne devrait pas chercher à établir de nouvelles structures (sauf si cela est jugé nécessaire), mais peut encourager des réunions et des plateformes régulières pour un groupe représentatif de membres de la communauté issus des structures et des secteurs existants de la société. Une capacité démontrée de collaborer et de compléter d'autres actions dans la zone est recherchée.

Les forums de dialogue devraient être promus comme un moyen viable afin d'offrir l'occasion d'aborder les questions thématiques liées aux services sociaux et les moteurs de conflit identifiés dans le cadre du programme. Ils peuvent aussi servir de point d'entrée pour des formations, avec des représentants de divers groupes sociaux et sectoriels bénéficiant d'une capacité accrue d'adresser les multiples vulnérabilités identifiées par les communautés. Enfin, les forums peuvent servir à s'assurer que les subventions fournies par le programme pour l'exécution des plans de développement communautaire sont utilisées de manière coordonnée, transparente et redevable. Ainsi, l'approche communautaire devrait impliquer les communautés dans la recherche, le dialogue, l'apprentissage et les actions comme un moyen d'habiliter les communautés à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience.

L'inclusion des jeunes dans les forums de développement communautaire peut amener les questions de jeunesse en avant et transformer les perceptions négatives quant à la capacité des jeunes à servir comme agents de changement. Une combinaison d'actions pour le renforcement des relations est considérée comme un moyen d'influer positivement sur la dynamique communautaire de manière à réduire la vulnérabilité globale aux conflits en renforçant la confiance et en habilitant les jeunes à s'adresser aux facteurs spécifiques du conflit, tout en développant la résilience. Les propositions de programme devraient préciser spécifiquement comment les besoins des femmes et des filles, les

goulots et les opportunités de participation à ces processus de dialogue et transformation seront abordés.

Les relais communautaires (par exemple RECO et RECOPE), les structures de gestion communautaire (par exemple CODESA, COGES) ainsi que les comités locaux de développement (par exemple les comités locaux de paix et de développement (CLPD) ou les initiatives locaux de la paix (ILP)) devraient avoir des représentants dans les forums soutenus par le programme. Les autorités locales et les techniciens gouvernementaux devraient également être inclus. Assurer la présence, la participation active et le respect de la contribution des femmes et des jeunes devrait être considérée comme une priorité, tout en assurant le soutien aux forums et initiatives spécifiques au genre et à l'âge. L'inclusion d'autres populations vulnérables et marginalisées ne peut être négligée. Les propositions doivent clairement identifier où dans la pyramide administrative les forums seront organisés (village-aire de santé- zone de santé-chefferie-territoire) et comment la cohésion sociale verticale sera renforcée pour porter à l'échelle les investissements et l'impact.

Communication pour le Développement (C4D)

La C4D est une stratégie transversale qui englobe le plaidoyer, la mobilisation sociale, et la communication pour le changement individuel et social, incluant la sensibilisation. Les interventions de C4D permettent d'impliquer l'ensemble de la communauté et une attention particulière devrait être accordée à l'inclusion des jeunes dans ces activités. En dehors de la cohabitation pacifique et l'ancrage dans l'approche communautaire participative, d'autres opportunités pour la C4D résident au niveau des changements de comportements. En synergie avec les autres interventions, la C4D vise à faire adopter des comportements positifs aux individus, aux ménages et aux communautés en vue de modifier les normes sociales et impulser un changement positif et durable dans la société et nécessaires à la survie, au développement et à la protection des enfants.

Le renforcement des activités de communication, à travers des approches communautaires participatives constitue donc un atout pour la promotion de la consolidation de la paix, le développement communautaire, l'appui aux ménages à adopter les bonnes pratiques, et au développement et à la protection de la femme et de l'enfant. En vue d'assurer la durabilité de toutes ces interventions et garantir leur intégration dans le tissu socio-culturel des communautés, il devient de plus en plus crucial que les communautés elles-mêmes prennent une part active dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités qui les concernent.

Plaidoyer

Les efforts de plaidoyer devraient être soutenus et conduits par des hommes, des femmes, des garçons et des filles à toutes les catégories socio-économiques autour de changements politiques spécifiques et/ou un soutien institutionnel nécessaire pour rendre les initiatives et les investissements de programme durables.

La presse locale (radio et télévision), les médias sociaux et les différentes structures de participation des enfants devront être mis à contribution pour le plaidoyer en faveur des changements individuels et collectifs souhaités.

Stratégie et approche

Stratégie de résilience pour la paix

Programmation basée sur le risque

La stratégie du programme devrait reposer sur des analyses spécifiques au contexte et fondée sur le risque. L'UNICEF compte déjà entreprendre une analyse de dynamiques communautaires dans les zones; les résultats fourniront une base de référence pour certains indicateurs programmatiques ainsi que des informations qualitatives supplémentaires nécessaires pour mettre la touche finale à la méthodologie du programme.

Comme le programme devrait faire des efforts considérables pour accroître la capacité des communautés à gérer les risques associés aux conflits, les propositions devraient démontrer avec succès que la dynamique des conflits locaux est bien maîtrisée. Il faudrait inclure dans la proposition des mécanismes de suivi appropriés pour identifier les changements dans la dynamique négative et l'amélioration de la perception de la communauté quant à sa capacité de résoudre les conflits et de traiter les facteurs de conflit.

Transformation de conflit

La composante de transformation des conflits de PEAR+ III devrait contribuer à soutenir la capacité des communautés à transformer le conflit tel qu'il se manifeste dans les disputes, tout en s'attaquant aux causes sous-jacentes du conflit. La nuance entre les deux est importante, car l'une aborde les symptômes et l'autre, les causes profondes. Une série d'activités qui se renforce mutuellement devrait reposer sur un processus axé sur l'analyse, le dialogue, le développement des capacités de médiation, et la transformation des normes négatives. Les communautés devraient développer leurs capacités de faire leur auto-évaluation, de planifier et de mettre en œuvre des actions locales en faveur d'une transition à la paix durable.

À ce titre, une connaissance démontrée de la dynamique des conflits et une approche visant à mesurer l'impact de l'intervention du programme devraient être intégrée au programme.

Coordination, suivi et redevabilité

Coordination

Les organisations soumettant une proposition devraient inclure dans leur proposition une section sur les mécanismes et organes de coordination proposés. Ces mécanismes devraient inclure des réunions régulières avec l'UNICEF, ainsi qu'avec les divisions gouvernementales et les ministères concernés. D'autres mécanismes de coordination au niveau communautaire sont également attendus. Les mécanismes de coordination interne au consortium devraient être présentés. Les questions spécifiques à la coordination se trouvent dans **Annexe F**.

Suivi

Un plan de suivi inclus dans la proposition devrait établir la fréquence et le niveau de détail des données qui seront recueillies à partir des activités de surveillance proposées par les organisations

intéressées. Il devrait également être clair comment les informations recueillies seront partagées et serviront à orienter la mise en œuvre du programme.

Redevabilité

Les candidats devraient se référer au cadre de redevabilité de l'**Annexe I** et proposer un moyen de rendre opérationnel le cadre.